



## LIEN MUNICIPAL Varize-Vaudoncourt

### 2012, UNE ANNEE DE CRISE

De l'année écoulée, le principal fait marquant est sans conteste celui de la montée des difficultés rencontrées par l'économie française pour sortir de la crise économique débutée en 2008. Chaque jour apporte son lot de mauvaises nouvelles qui n'épargnent plus aucun territoire.

La Lorraine et la Moselle n'échappent pas à cette règle et connaissent une situation encore plus difficile qu'au niveau national. La dégradation de l'emploi y est ainsi plus forte tout comme la baisse des créations d'entreprises. Autre signe qui ne trompe pas, la chute de l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics démontre, s'il en est encore besoin, combien la crise est profondément ancrée. Enfin, l'actualité industrielle lorraine avec la fermeture annoncée du site de Florange d'Arcelor-Mittal ne nous pousse pas vraiment à l'optimisme en cette fin d'année.

En 2013, la diminution annoncée des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales devrait finalement laisser peu de marges de manœuvre aux territoires pour porter des projets ambitieux capables de relancer une véritable dynamique économique.

Nous sommes en droit de nous demander ce que sera l'avenir de nos territoires et de nos enfants dans un tel contexte alors que tant de jeunes diplômés ont aujourd'hui les pires difficultés à trouver un travail.

C'est dans ce contexte que les solidarités sont importantes et qu'elles trouvent une résonance encore plus forte qu'à l'accoutumée. Il est important de souligner l'engagement des habitants et des bénévoles de nos associations qui créent du lien et qui donnent un peu de leur temps pour améliorer le quotidien des autres et la vie de nos villages.

L'année 2013 devait être encore une année difficile et c'est ensemble que nous pourrions arriver à surmonter les épreuves.

### VŒUX DE LA MUNICIPALITE :

Dans la période difficile que nous vivons actuellement, il nous semble nécessaire d'avoir une pensée toute particulière en cette fin d'année à ceux qui souffrent de la perte d'un proche, d'un emploi, de maladie ou tout simplement de solitude. Nous leur souhaitons de garder espoir et optimisme pour l'année à venir.

Nous souhaitons également à l'ensemble des villageois un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Très bonne et heureuse année 2013 à tous.

LA MUNICIPALITE

#### SOMMAIRE

page

L'EDITO

1

INFOS ET ETAT CIVIL

2

LA VIE DES VILLAGES

3

MANIFESTATIONS

4

LE MONOXYDE DE CARBONE

5

LA REGLEMENTATION  
THERMIQUE

5

INFO MULTIFLUX

6



#### LIEN MUNICIPAL VARIZE-VAUDONCOURT

Directeur de la publication :

Claude SCHOUMACHER

Rédacteur : Franck ROGOVITZ

Comité de rédaction : Christine  
KLEIN, Eliane KLEIN, Myriam  
RITZENTHALER

[www.varize.fr](http://www.varize.fr)

# INFOS ET ETAT CIVIL

## LA VISITE DE MADAME LA SOUS-PREFETE A VARIZE

La municipalité a eu l'honneur d'accueillir Odile Bureau, Sous-Préfète de Boulay, le 12 octobre dernier. Claude Schoumacher, Maire, a tout d'abord présenté la commune de Varize avant d'entamer la visite de l'Espace Clément Kieffer pour y admirer l'exposition d'Henri Ulrich. Le groupe scolaire des Saules de la Nied avec ses 8 classes et son accueil périscolaire lui a ensuite été présenté. Enfin, la société Laglasse qui produit des merrains en chêne servant à la confection des tonneaux de vins et l'ESAT de Varize, centre d'aide par le travail pour personnes handicapées, lui ont présenté leurs activités. Pour clôturer cette riche matinée, un excellent déjeuner lui a été offert par la municipalité au restaurant pédagogique de l'ESAT.



## 2013 : DE NOUVEAUX HORAIRES POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Après étude des fréquentations et afin d'améliorer l'accueil en mairie, de nouveaux horaires d'ouverture seront effectifs à compter du 1er janvier 2013. Un créneau est réservé à la mairie-annexe de Vaudoncourt de 9h à 9h30 le samedi en cas de demande formulée par téléphone auprès du Secrétaire de mairie, Luc Hochscheid, avant 8h45. Vous pouvez également contacter la mairie par courriel [mairie.varize@wanadoo.fr](mailto:mairie.varize@wanadoo.fr) ou par téléphone 03.87.64.21.67. Le site internet ([www.varize.fr](http://www.varize.fr)) vous permet également d'accéder à la rubrique « Mairie virtuelle ».

| Jour            | Horaires d'ouverture |
|-----------------|----------------------|
| <b>Mardi</b>    | 9h – 11h30           |
| <b>Mercredi</b> | 13h – 16h45          |
| <b>Vendredi</b> | 16h – 18h45          |
| <b>Samedi</b>   | 9h – 11h30           |

INFO MAIRIE : En application d'une circulaire interministérielle du 20 novembre 2012, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs français se rendant à l'étranger sera supprimée à compter du 1er janvier 2013.

### LE JOURNAL DES NAISSANCES

Lubin CHARLET ROTH *le 20/12/2011*  
 Thomas GEYER *le 26/12/2011*  
 Younes MELLOUK *le 28/07/2012*  
 Antoine HOULLE *le 07/10/2012*

Sonia LOMANTO *le 25/12/2011*  
 Elliott VINCLER *le 13/03/2012*  
 Raphaël CHAUDRON *le 29/07/2012*  
 Joséphine DARREYE *le 04/11/2012*

### LES PERSONNES DECEDEES

Simone THIL *le 22/06/2012*  
 Raymond MARGRAFF *le 27/11/2012*

### NUMEROS UTILES

*Mairie de Varize (tél./fax) :* .....03.87.64.21.67  
 e-mail : [mairie.varize@wanadoo.fr](mailto:mairie.varize@wanadoo.fr)  
 site internet : [www.varize.fr](http://www.varize.fr)  
*Syndicat des eaux Varize (SIEB) :* .....0977.409.438  
*et de Vaudoncourt (SEBVF) :* ..... 03.87.29.30.31  
*Perception de Boulay :* .....03.87.79.16.78  
*Gendarmerie-police :* .....17  
*SAMU :* .....15  
*Pompiers :* ..... 18  
*Communauté de communes de Boulay :* 03.87.79.52.90  
*Espace Info Energie :* .....03.87.86.46.62  
 ou 0 810 422 422  
*Transport à la demande (Soli'Bus) :* 03.87.37.52.59  
*SYDEME (déchets) :* 0 800 600 057  
*Groupe scolaire Varize :* 03.87.64.18.87  
*Accueil périscolaire :* 03.87.63.92.61

### BON A SAVOIR

- **Culte catholique** : Abbé Epiphane AYIH AKAKPO, Presbytère Condé-Northen (03.87.79.12.97)
- **Culte protestant** : Courcelles-Chaussy (03.87.64.00.19)
- **Correspondant Républicain Lorrain** : Jean-Jacques KLEIN (03.87.64.24.74)
- **Collecte déchets (multiflux)** : tous les jeudis
- **Conteneurs à verre** : deux conteneurs sont installés, l'un derrière le terrain de tennis et le second à l'entrée de Varize en venant de Pontigny
- **Recyclage des textiles** : le conteneur de recyclage des textiles est situé derrière le terrain de tennis

### HORAIRES DECHETERIE (HIVER)

|                 | Matin      | Après-midi |
|-----------------|------------|------------|
| <b>Lundi</b>    | -          | 14h-18h    |
| <b>Mardi</b>    | -          | 14h-18h    |
| <b>Mercredi</b> | 10h-12h    | 14h-18h    |
| <b>Vendredi</b> | 10h-12h    | 14h-18h    |
| <b>Samedi</b>   | 9h30-12h30 | 13h30-18h  |
| <b>Dimanche</b> | 10h-12h    | -          |

# LA VIE DES VILLAGES

## REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE A VARIZE

La bibliothèque va réouvrir ses portes à Varize fin janvier 2013 dans le local du Foyer Varize-Vaudoncourt situé rue Principale. En effet, le Foyer, à travers sa section « Femmes », a souhaité mettre à disposition des villageois un fonds documentaire de plusieurs centaines d'ouvrages qui lui appartient. Des permanences seront tenues bénévolement par des passionnées de lecture, Denise et Catherine, le mercredi de 16h à 17h30 et le samedi de 10h30 à 11h30. Chaque lecteur, qu'il soit petit ou grand, devrait pouvoir trouver son bonheur avec des livres d'aventures, des polars, des romans et des livres pour la jeunesse. Amateurs de livres en tous genres, vous serez les bienvenus ! Si vous souhaitez contribuer au développement de la bibliothèque, vous pouvez donner des livres (en bon état) au Foyer en contactant Catherine au 03.87.55.41.77.



*Denise et Catherine vous accueillent les mercredis et samedis*

## LES TRICOTEUSES ONT DU COEUR

Tous les mercredis après-midi, les tricoteuses du Foyer se réunissent autour d'un café et de quelques gâteaux et confectionnent la layette pour des bébés prématurés. Cette année encore, leur production est destinée aux bébés de la clinique Claude Bernard et à l'orphelinat de Paris. Leur porte est toujours ouverte à celles qui souhaitent bénéficier de conseils avisés dans le domaine du tricot ou qui, tout simplement, ont envie de passer un moment convivial.

Si vous souhaitez aider Claudine, Josette, Lucette, Martine, Malou, Denise, Rose-Marie et Myriam dans leur action caritative, vous pouvez les rejoindre ou leur apporter de la laine, des boutons ou encore des pressions. Sachez qu'il leur suffit d'une seule pelote de laine pour tricoter un vêtement de bébé prématuré !



## THERESE FRANCOIS : UNE FABOPHILE PASSIONNEE

Thérèse François habite en face de l'église de Varize dans l'ancien café de ses parents fermé en 1975. Son père était boulanger du village jusqu'en 1959 et Thérèse faisait la tournée du pain dans les villages voisins.

C'est sans doute son activité de boulangère qui a amené Thérèse à s'intéresser à la collection des fèves de la galette des rois et à devenir une fabophile passionnée. Chaque année au moment de l'Épiphanie elle rassemble de nouvelles figurines et au fil des ans elle en a réuni de très belles fèves qu'elle colle sur de petits supports élégants.

L'histoire de la fève est assez ancienne et constitue tout d'abord un symbole de vie pour les égyptiens et pendant le moyen âge. Sous l'impulsion de l'église,

l'épiphanie apparaît et la coutume du gâteau traditionnel se répand au XV<sup>ème</sup> siècle. Un gâteau contenant une fève noire pour le roi et une fève blanche pour la reine symbolisa la fête des rois. La première fève en porcelaine qui représentait un baigneur a été réalisée en 1874 en Allemagne. Après 1900, les thèmes religieux apparaissent avec Jésus, les anges, les colombes, les santons, puis laissent peu à peu leur place à la royauté et aux porte-bonheur. Dans les années 1960 des fèves en matière plastique sont utilisées puis des fèves métalliques, principalement dorées. Non compatibles avec le chauffage des galettes dans le four à micro-ondes elles ont quasiment disparu et les fèves en porcelaine sont revenues en force avec des sujets souvent inspirés des dessins animés ou des bandes dessinées.



# MANIFESTATIONS

## LE REPAS DES ANCIENS : UN MOMENT DE CONVIVIALITE TOUJOURS APPRECIÉ

Invités par la municipalité, les aînés de notre commune se sont retrouvés le 23 octobre dernier à la salle des fêtes. Les 70 convives ont été accueillis par le maire Claude Schoumacher, par Eliane Klein, maire délégué et les élus du conseil municipal. Après une rétrospective de l'année écoulée, un excellent repas a été servi par l'Auberge de Varize.

Chacun a pu apprécier ce moment chaleureux, convivial et admirer l'exposition de fossiles de Norbert Engler. Tout était réuni pour offrir une journée agréable ce qui a même poussé certains à effectuer quelques pas de danse.



## HALLOWEEN 2012 : DE GENTILS PETITS... MONSTRES !

Organisé par le Foyer Varize-Vaudoncourt, le défilé d'Halloween a rencontré cette année encore un vif succès avec plus de 70 enfants qui ont sillonné les rues de nos villages.

C'est une véritable horde de sorcières et autres créatures étranges qui a parcouru les rues de nos villages le soir d'Halloween et a récolté de nombreuses friandises. Le partage du butin entre tous les enfants s'est ensuite déroulé à la salle des fêtes après un goûter offert par le Foyer. Merci à celles et ceux qui ont ouvert ce soir-là leur porte à nos gentils petits monstres !



## SAINT NICOLAS ET PERE FOUETTARD

Après le spectacle du « Monde de Pilou » dans la salle des Fêtes, les enfants de nos villages ont pu accueillir sous un beau soleil le tant attendu Saint Nicolas et le très redouté Père Fouettard. Un goûter a été servi alors que Saint Nicolas passait à chaque table à la rencontre de tous les enfants. Certains étaient très impressionnés par cet imposant personnage qui les a ensuite gâtés en leur distribuant, aux côtés de Père Fouettard, de beaux sachets de friandises confectionnés par l'équipe d'organisateur de la fête.

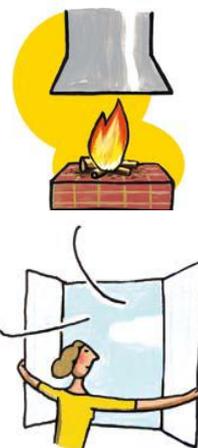
A l'année prochaine Saint Nicolas !



## PREVENIR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Avec l'hiver et la remise en route des appareils de chauffage, les intoxications au monoxyde de carbone, gaz inodore mais mortel, connaissent chaque année une tragique recrudescence et ont majoritairement lieu au domicile. Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone. Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque des maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore une paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Le monoxyde de carbone provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul tels que : les chaudières, poêles, cuisinières, cheminées (y compris à l'éthanol), inserts, chauffages d'appoints et engins à moteurs thermiques.



### AFIN D'EVITER DES INTOXICATIONS, DES GESTES DE PREVENTION EXISTENT

Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier par un professionnel qualifié vos installations de chauffage et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique). Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid. Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

## 2013 : LA REGLEMENTATION THERMIQUE DES BATIMENTS NEUFS EVOLUE

Le Grenelle de l'environnement prévoit la mise en œuvre d'un programme de réduction des consommations énergétiques dans le bâtiment et envisage de diviser par trois la consommation énergétique des constructions neuves grâce à une nouvelle réglementation thermique, dite RT 2012. Pour atteindre cet objectif, un plafond de consommation pour les constructions neuves à usage d'habitation (ainsi que les extensions) a été fixé et entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2013. Les constructions ne devront pas dépasser le seuil de consommation de 50 kWh d'énergie primaire/(m<sup>2</sup>.an). On parle de «Bâtiments Basse Consommation » ou bâtiments BBC.

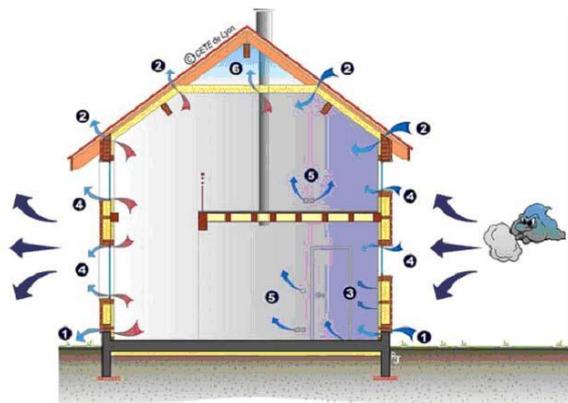
### LES POINTS CLES DE LA REGLEMENTATION RT 2012

- ✓ •prendre en compte et limiter tous les besoins en énergie liés au bâtiment : chauffage, refroidissement et éclairage artificiel,
- ✓ •concevoir de manière bioclimatique le bâtiment : favoriser l'éclairage naturel, les surfaces vitrées orientées au Sud et tenir compte du confort d'été,
- ✓ recourir aux énergies renouvelables.



### LES CONTROLES LIES A LA RT 2012

La RT2012 demande au maître d'ouvrage des performances élevées, et la réalisation de tests permettant de garantir la bonne étanchéité à l'air du bâtiment réalisé. En particulier, le test dit « de la porte soufflante » est généralisé. Ce test, qui consiste à mettre sous pression le bâtiment grâce à une soufflerie installée sur la porte d'entrée, permet de détecter les éventuels défauts d'étanchéité de l'enveloppe, généralement localisés au niveau des menuiseries extérieures, et plus particulièrement au niveau de la liaison entre le mur et la fenêtre.



Enfin, l'établissement d'une attestation de prise en compte de la RT 2012 devra être fournie par le maître d'ouvrage à deux étapes clés du processus de construction : à la demande de permis de construire et à l'achèvement du bâtiment. L'attestation devra être réalisée par un contrôleur technique, un diagnostiqueur, un organisme certificateur ou un architecte. Enfin, un diagnostic de performance énergétique (DPE) devra désormais être également réalisé pour tout bâtiment neuf.



## Même pendant les fêtes, je trie mes déchets ... et le verre, aussi !



Les fêtes de fin d'année : période de fête mais aussi celle des bonnes résolutions, le moment idéal pour s'affairer au tri des déchets ! Une grosse production de déchets ménagers et notamment d'emballages en verre est engendrée à cette époque de l'année. En effet, bouteilles de vin et de champagne sont débouchées, bocaux d'œufs de lumps, petits pots de pâté ou encore de beurre de fruits de mer sont ouverts sur nos tables ... autant d'emballages en verre qu'il est important de trier.

**Nous vous invitons donc à faire le bon geste du tri en déposant au conteneur à verre toutes les bouteilles, les bocaux et les pots en verre. Donnons à chacun de ces emballages la chance d'avoir une seconde jeunesse : d'être recyclé en de nouveaux emballages en verre !**

Pendant les fêtes, nous consommons et jetons d'autres déchets. Nous vous proposons de vous accompagner pour mettre fin à vos doutes.

**LES BIODECHETS DANS LE SAC VERT**

- Restes alimentaires (carcasse de dinde, déchets de crevettes...)
- Cartonnettes souillées (assiettes en carton, serviettes en papier, emballage en carton de bûche de Noël et de gâteaux)

**LES RECYCLABLES DANS LE SAC ORANGE**

- Sacs en papier ou papier kraft
- Emballages en carton de jouets (sans vitrine plastique)
- Barquettes en aluminium (non souillées)

**LES RESIDUELS DANS LE SAC BLEU**

- Papier cadeau
- Papier à bulles, films plastique, billes de polystyrène
- Emballages de papillottes en chocolat
- Barquettes en plastique et en polystyrène (fruits secs, saumon fumé...)
- Coquilles d'huîtres, de moules, de coquillages
- Pots et barquettes en plastique (pots de crème glacée, emballage plastique pour galettes des rois...)
- Emballages (avec vitrine plastique...)

**A DEPOSER AU CONTENEUR À VERRE**

- Bouteilles, bocaux et pots en verre (bouteilles de champagne, de vin, pots de foies gras, bocaux de sauce...)

**Bon tri et bonnes fêtes de fin d'année !**

Nos déchets ont de la ressource !

[www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)

Rejoignez-nous sur **facebook**



IL EST RAPPELE AUX HABITANTS QU'IL EST IMPORTANT DE VENIR AUX PERMANENCES ORGANISEES PAR LE SYDEME DEUX FOIS PAR AN POUR LE RETRAIT DES DOTATIONS DE SACS MULTIFLUX.